

COMMUNE DE VASSIEUX EN VERCORS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL n° 4

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 avril, Le Conseil Municipal de la commune de Vassieux en Vercors dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie

Sous la Présidence de Monsieur Thomas OTTENHEIMER Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : 04/04/2025

Nombre de Conseillers en exercice : 8 Présents : 7 Votants : 7

Dominique GUILLET - Nelly GUILLET - MAGNIN Rachel - Thomas OTTENHEIMER - Denis PELLISSIER - Nelly GUILLET -

Christophe TORREGROSSA - Anthony AUDRAPT -

Excusé : Nicolas MORFIN -

Secrétaire de séance : Denis PELLISSIER

Délibération n° 2025-04-006

Subventions Associations 2025

Monsieur le Maire propose d'attribuer les subventions pour l'année 2025 comme suit, selon la proposition faite par la commission dédiée :

Tête en Terre pour le Grand Bazar	600 €
Vercors Rugby	50 €
Vertapop pour Vercoliesse	150 €
Vertapop pour Navette Jeune	250 €
Vertapop pour activités cirque	120 €
Euro de l'école	2 200 €
Vazy'Viens	700 €
Vercors Ski de Fond	300 €
Vents du Vercors pour le cinéma	350 €
En avant les jeunes Vassivains	250 €
Radio Royans	50 €
Base Nature	200 €
ACCA pour le feu d'artifice	1 000 €
TOTAL	6 220 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'accepter cette proposition à l'unanimité l'exception de la subvention pour l'association Base Nature pour laquelle deux élus s'abstiennent
- Donne tout pouvoir au Maire pour signer les documents relatifs à cette opération

Fait et délibéré en séance, le 10 Avril 2025, à Vassieux-en-Vercors,

Résultat du vote	Pour extrait certifié conforme,
Pour	5
Contre	
Abstention	2


Le Maire
Thomas OTTENHEIMER

La présente délibération est exécutoire de plein droit conformément à la loi du 2 mars 1982 relative à la liberté des communes. A cet effet, Monsieur le Maire soussigné, certifie en avoir assuré la publicité et la transmission ce jour, pour visa, à Monsieur le Préfet.